
DÉCISIONS de la 7^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 8 décembre 2015 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 07.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté:
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption d'un procès-verbal
 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 5. États financiers 2014-2015
 6. Nomination au CPPE
 7. Nomination d'une firme comptable pour 2015-2016
 8. Suivi négociation nationale
 9. Rapport du Comité des statuts
 10. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 07.02** Que le procès-verbal de la 5^e Assemblée des personnes déléguées, tenue le 10 novembre 2015, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 11 décembre 2015, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

ÉTATS FINANCIERS 2014-2015

- 07.03** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les états financiers 2014-2015 tels qu'ils figurent au document APD.1516.024.

NOMINATION AU CPPE

- 07.04** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme Jean-Luc Arseneau, de l'école Joseph-François-Perrault, au poste de membre régulier afin de compléter la composition du Comité paritaire de perfectionnement des enseignantes et enseignants (CPPE).

NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE POUR 2015-2016

07.05 Que l'Assemblée des personnes déléguées mandate la firme comptable Lafond, Lapratte pour la vérification comptable des états financiers 2015-2016.